



Communiqué de presse

Paris, le 4 avril 2024

AXA forme ses actionnaires individuels aux enjeux du changement climatique

AXA annonce aujourd'hui le déploiement de son offre de formation aux enjeux du changement climatique à ses actionnaires individuels, confirmant ainsi son ambition d'être un acteur responsable dans la société face aux défis environnementaux.

La lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que la prévention et l'adaptation face à ce changement, sont des piliers stratégiques pour AXA, aussi bien en tant qu'assureur, en tant qu'investisseur mais également en tant qu'employeur. C'est pourquoi, après avoir formé 96% de ses collaborateurs aux enjeux du changement climatique à travers un parcours de formation créé par AXA Climate, le Groupe va désormais proposer cette formation, la Climate School, à ses actionnaires individuels.

La Climate School d'AXA Climate a été réalisée avec les contributions de plus de 120 scientifiques, experts et chercheurs à travers le monde et constitue à ce jour le catalogue de micro-learning 100% digital le plus complet sur les enjeux environnementaux et de la transition durable. Il fournit une expérience d'apprentissage ludique et basée sur la science pour expliquer les impacts du changement climatique sur l'environnement, les métiers, les modèles d'affaire, et montrer les actions qui peuvent être menées pour les réduire à l'échelle individuelle ainsi que des entreprises. C'est notamment grâce à cette plateforme et ses différents modules que nous ambitionnons d'acculturer nos actionnaires individuels à ces enjeux.

Le développement du savoir extra financier est essentiel pour garantir une transition efficace et durable de nos métiers. Nos actionnaires individuels sont une partie intégrante de ce processus, leur implication sera essentielle dans la concrétisation des actions qu'entreprend le Groupe AXA depuis de nombreuses années.

« AXA a toujours eu à cœur de placer la science au centre de ses actions. Cette formation que nous allons désormais ouvrir à nos actionnaires individuels en est l'une de ses démonstrations. En formant le plus grand nombre, nous continuons et persévérons dans notre engagement pour un monde plus vertueux et bas carbone », a déclaré **Ulrike Decoene**, Directrice de la Communication, de la Marque et du Développement durable du Groupe AXA.



« Nous fournissons nos formations à un large panel de clients afin de les aider à garantir le succès de leur transition écologique et de leur adaptation aux effets du dérèglement climatique. En développant les savoirs des actionnaires individuels d'AXA, nous franchissons une étape supplémentaire et cruciale dans l'accompagnement de toutes nos parties prenantes qui sont la clé de la réussite de l'ambition climatique d'AXA », a déclaré **Antoine Denoix**, Directeur Général d'AXA Climate.

À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 147 000 collaborateurs au service de 94 millions de clients dans 50 pays. En 2023, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 102,7 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 7,6 milliards d'euros. Au 31 décembre 2023, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 946 milliards d'euros, incluant les actifs gérés pour le compte de tiers.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA ().

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [axa.com](https://www.axa.com)

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : **+33.1.40.75.48.42**

anu.venkataraman@axa.com
remi.dousteyssier@axa.com
mikael.malaganne@axa.com
anna.alemaskina@axa.com
michael.safi@axa.com
abhishek.sharma@axa.com
pamela.vallon@axa.com

Relations actionnaires individuels : **+33.1.40.75.48.43**

Relations presse : **+33.1.40.75.46.74**

ziad.gebran@axa.com
ahlem.girard@axa.com
alexiana.cirier@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :

[axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements](https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements)

Notations sociétales du Groupe AXA :

[axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques](https://www.axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques)